Tel: 01 41 32 23 23

asnieres@lesagentsdelimmobilier.com

www.lesagentsdelimmobilier.com

Barème d'Honoraires applicable à partir du 1er Octobre 2019

HONORAIRES DE LOCATION

Habitation vide ou meublée

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	12€/ m²	12€ /m²
Frais d'établissement de l'état des lieux	3€ /m²	3€ /m²

Location courte durée « saisonnière »

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	35% TTC du	
	loyer charges	
	comprises	

Location de locaux professionnels

PRESTATIONS	Les honoraires incombent au
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	locataire et/ou au bailleur
22% TTC du loyer annuel CC	selon le mandat

Location de Parking et Box

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	150€ TTC	150 € TTC

HONORAIRES DE VENTE

A la charge du vendeur ou acquéreur selon le mandat de vente

MANDATS DE VENTES	HONORAIRES	HONORAIRES
	En cas de Mandat simple	En cas de Mandat exclusif
Supérieur à 1200 001 €	3% TTC	2.5% TTC
de 900 001 € à 1 200 000 €	3.5% TTC	3% TTC
de 600 001 € à 900 000 €	4% TTC	3.5% TTC
de 360 001 € à 600 000 €	4.5% TTC	3.75% TTC
de 160 001 € à 360 000 €	5% TTC	4% TTC
Jusqu'à 160 000 €	Forfait de 8 000 € TTC	Forfait de 8 000 € TTC
Parking ou Box	Forfait de 2 000 € TTC	Forfait de 2 000 € TTC

Transaction fonds de commerce

12% TTC du prix net vendeur + 22% du loyer annuel



